Association de la Retraite Sportive
Club 34005 Saint Gély du Fesc

FICHE D'INSCRIPTION à l'ARS Saison 2023 / 2024

☐ Renouvellement N° licence . . . . . ☐ Nouvelle adhésion

Pour les personnes licenciées dans un autre club de la FFRS N° de licence . . . . . Club N° . . . . .

Mme ☐ Mr ☐ NOM . . . . . Prénom . . . . . Né(e) le . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Code Postal : . . . . . Ville : . . . . . .

Téléphone Fixe : . . / . . / . . / . . / . . Téléphone mobile : . . / . . / . . / . . / . .

E-mail : . . . . . @ . . . . . .

- Acceptez-vous de recevoir par mail les convocations et informations habituellement envoyées par courrier ..... : ☐ oui ☐ non

- Acceptez-vous que les photos prises lors des activités figurent sur notre site ou différentes brochures de la FFRS, aucune poursuite ne pouvant être engagée à l'encontre de la FFRS, du club ou de ses membres ..... : ☐ oui ☐ non

Activités choisies : ne cocher que les activités que vous vous engagez à faire.

☐ Randonnée pédestre ☐ Marche nordique ☐ Marche aquatique* ☐ Raquette ☐ Cyclo route ☐ Cyclo VTC

☐ Gymnastique ☐ Taï Chi ☐ Qi Gong ☐ Danse country ☐ Danse Folklorique ☐ Danse de salon ☐ Scrabble ☐ Échecs

* Fournir « l'attestation savoir nager » (onglet association rubrique adhésion saison 2023-2024)

☐ Aquagym, un partenariat a été signé avec le centre aquatique HOZ à St Gély, sur présentation de votre carte d'adhérent ARS 2023/2024 et d'un certificat médical, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur tous les cours d'aquagym, aquatonic, aquastretching.

Liste des documents à fournir, disponibles sur le site internet : (onglet association rubrique adhésion)

Nouveaux adhérents (résidant à St Gély seulement)	Adhérents inscrits Saison 2022 - 2023
Fiche d'inscription et chèque correspondant au tarif choisi (simple ou avec option) à l'ordre de l'ARS	
Photo avec votre nom prénom au dos	Photo pensez à la renouveler si elle est très ancienne
Consentement recueil des données personnelles	RAS
Attestation savoir nager (si vous avez choisi l'activité marche aquatique)	

Dossier complet à déposer obligatoirement lors des permanences à la salle de la Devoiselle

Les 19,20,26,27,septembre 2023 et les 10,17 et 31octobre 2023 de 09h00 à 11h30

Rappel : L'adhésion ne pourra prendre effet qu'à la remise d'un dossier complet, aucun courrier ou mail ne sera pris en compte.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 OCTOBRE 2023

L'assurance est indispensable pour pratiquer vos activités, elle prend effet avec le dépôt de votre dossier d'adhésion qui conditionne aussi la délivrance de la licence.
La licence annuelle est valable du 1er septembre 2023 au 30 Septembre 2024, l'assurance couvre la même période, mais reste acquise jusqu'au 30 septembre 2024 afin de permettre le renouvellement des licences.
Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts, du Règlement Intérieur, du protocole sanitaire et m'engage à les respecter.

Date : . . / . . / 20 . . Signature